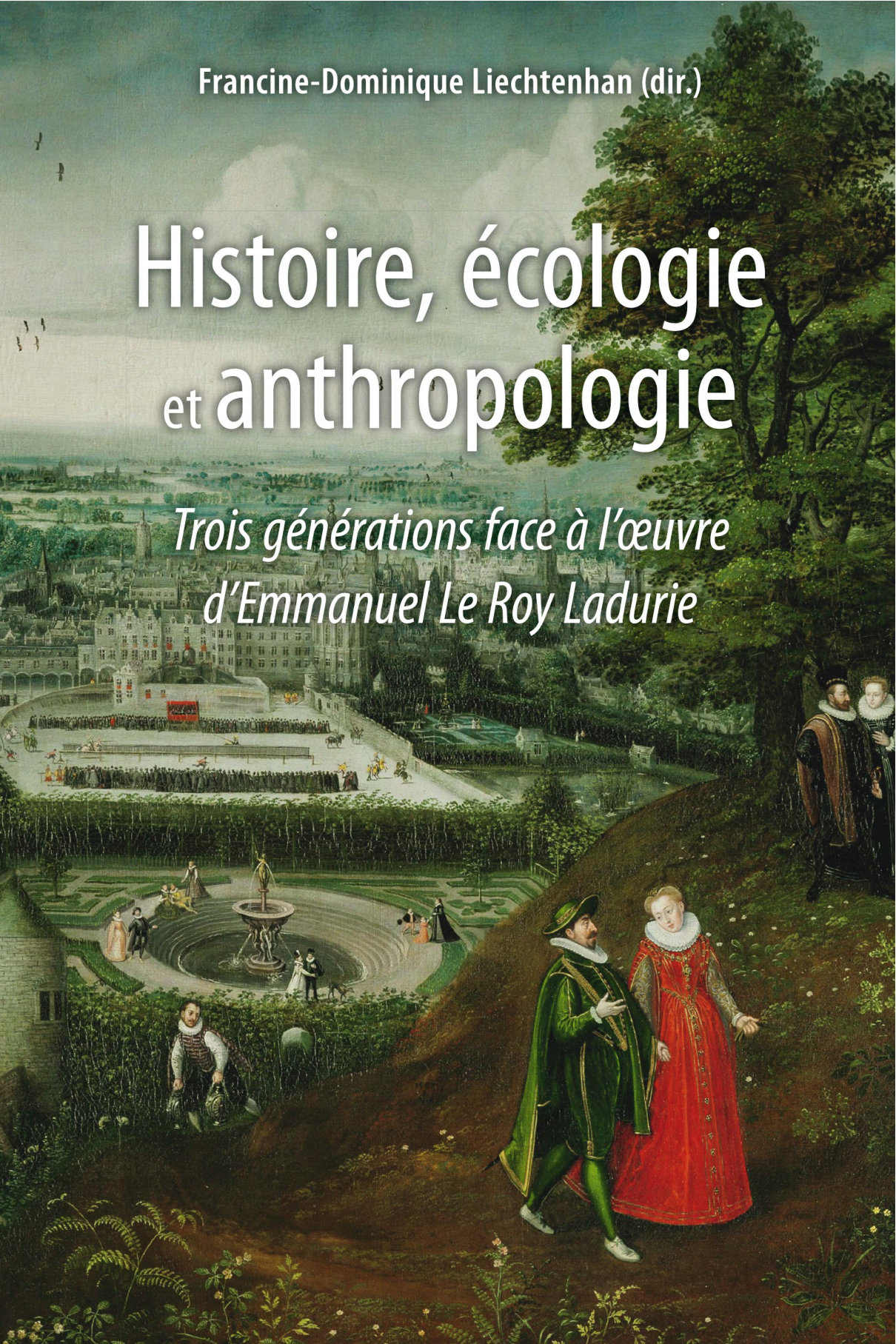


Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

*Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie*



HISTOIRE, ÉCOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE

Dernières parutions

- La Société de construction des Batignolles.
Des origines à la Première Guerre
mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique
en Europe occidentale et aux États-Unis
(XIX^e et XX^e siècles)*
Olivier Dard, Didier Musiedlak,
Éric Anceau, Jean Garrigues,
Dominique Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*
Youri Carbonnier
- Les idées passent-elles la Manche ?
Savoirs, représentations, pratiques
(France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet &
François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle.
Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- L'Individu et la famille dans les sociétés
urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu
- Les Orphelins de Paris.
Enfants et assistance aux XVI^e-XVIII^e siècles*
Isabelle Robin-Romero
- Les Préfets de Gambetta*
Vincent Wright
- Le Prince et la République
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou &
Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques d'une allégorie
morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoine
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La Défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis
- Les Passions d'un historien.
Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*
- La Grâce du roi.
Les lettres de clémence de Grande Chancellerie
au XVIII^e siècle*
Reynald Abad

Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie



AVANT-PROPOS

Francine-Dominique Liechtenhan
Centre Roland Mousnier, CNRS

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, l'organisation d'un colloque en son hommage s'imposait. Nous affrontions cependant une difficulté majeure ; face à l'immensité de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie, la chronologie couvrant plus d'un millénaire, il fallait faire des choix thématiques.

Au fil de sa longue carrière, et de nos jours encore, rien n'échappe à la curiosité d'Emmanuel Le Roy Ladurie, des registres d'inquisition d'un abbé promis à devenir pape d'Avignon, aux récits de voyage d'une famille suisse, les Platter, aux *Mémoires* de Saint-Simon – et nous nous contentons de ne citer que ces trois sujets de son immense bibliographie – il offre toujours une vision pluridimensionnelle de l'époque choisie en y associant d'autres disciplines, la géographie, la climatologie, l'anthropologie ou encore la sociologie. Il cherche son inspiration dans les champs les plus divers, les combine, les associe et donne ainsi lieu à de nouvelles impulsions historiographiques. Ses travaux sur le climat, débutés sur un mode prémonitoire dans les années 1970, trouvent leur apogée en ce début du XXI^e siècle avec les quatre magistraux volumes sur *l'Histoire du climat*, retraçant, à l'échelle européenne, plus de mille ans de fluctuations des températures, d'intempéries, de sécheresses et leurs suites comme les mauvaises récoltes, les disettes, les épidémies et le réchauffement climatique. Il l'a réalisé avec des équipes de météorologues, de climatologues, de géographes et bien sûr d'historiens, témoignant une fois de plus de l'exceptionnelle pluridisciplinarité de sa recherche et de son esprit d'ouverture. Nous avons ainsi choisi des champs thématiques qui s'articulent autour de ses plus récents ouvrages : l'histoire du climat indissociable d'une approche basée sur des moyens techniques récents, Emmanuel Le Roy Ladurie étant un des pionniers de l'utilisation de l'informatique pour cerner les événements les plus lointains ; la saga des Platter retraçant, à travers les récits autobiographiques de trois générations, la montée d'une famille d'origine valaisanne dans la bonne bourgeoisie de Bâle, ville

universitaire importante au XVI^e siècles ; enfin, nous avons retenu cette société de cour chère à Saint-Simon. Emmanuel Le Roy Ladurie aborda les réseaux établis par le petit duc grâce à la statistique et par un recours à l'anthropologie hiérarchique, l'une et l'autre le situant sur un territoire différent de celui qu'avait exploré Norbert Élias.

8 Les actes du colloque organisé en l'honneur d'Emmanuel Le Roy Ladurie, intitulés « Histoire, écologie et anthropologie », réunissent trois générations de chercheurs venus de plusieurs pays : des collègues de sa génération, ou presque, dont l'œuvre a évolué simultanément avec la sienne, ses élèves et de très jeunes doctorants ou post-doctorants qui le connaissent par leurs lectures ou l'influence de leurs directeurs de thèse. Il nous paraissait particulièrement important d'y associer des chercheurs venus d'Europe méridionale ou orientale où, dans ce dernier cas, les livres d'E. Le Roy Ladurie furent tardivement traduits ; leur influence pèse actuellement de tout leur poids sur une historiographie en pleine transformation. Les articles consacrés à son œuvre présentent à la fois des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine avec la parution d'une nouvelle synthèse sur l'histoire du climat. Ce recueil s'ouvre sur une étude inédite d'Emmanuel Le Roy Ladurie consacrée aux minorités françaises, un périple à travers les régions de France qui crée un pendant avec la dernière partie de l'ouvrage, les Itinérances, qui nous font voyager à travers la fortune de l'œuvre de ce célèbre historien.

Le présent ouvrage tient compte des sujets évoqués ci-dessous. Une large place est ainsi accordée aux problèmes climatiques et à leur histoire ; la culture du vin, l'évolution de sa qualité, forment un premier volet associé à des sujets chers à Emmanuel Le Roy Ladurie, comme la glaciologie, la démographie et l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*, en particulier aux thèmes centraux qui s'en dégagent : l'héritage d'Erasmus ou les guerres de religion dont père et fils furent les témoins privilégiés. Les journaux intimes et les relations de voyage de cette fratrie se prêtent aussi à l'histoire comparée, ou à l'analyse d'une certaine altérité, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de la France méridionale, de l'Espagne, des Flandres et de l'Angleterre à une époque de troubles religieux.

Une importante partie du volume reprend une idée majeure d'Emmanuel Le Roy Ladurie : le système de cour qu'il avait étudié en s'appuyant sur l'œuvre de Saint-Simon. Outre la présentation d'un manuscrit inédit, une attention particulière est portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et à un autre aspect plus futile, mais seulement en apparence, du système de cour : la perruque, signe d'appartenance sociale, de richesse et de dignité. Le contrecoup

révolutionnaire, avec sa critique de la royauté, s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, en particulier en Europe de l'Est où sa pluridisciplinarité déconcerta des générations d'historiens férus de positivisme. Ces actes sont ainsi destinés à montrer l'influence de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur plusieurs générations d'historiens, influence destinée à se poursuivre dans la recherche française et bien au-delà, dans les pays les plus lointains.

*
* *

Toute notre reconnaissance va à Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui a accepté d'inaugurer ce colloque ; elle a aussi créé le lien qui nous a permis d'organiser cette rencontre en ce lieu prestigieux qu'est la Fondation Singer-Polignac. Nous ne saurions assez remercier son président Yves Pouliquen et son équipe de la parfaite organisation de ces journées mémorables. La contribution efficace des présidents de séance nous ont permis de respecter la discipline indispensable à la réussite d'une telle rencontre internationale. Notre reconnaissance va ainsi, selon l'ordre de leur intervention, au président Jean-Robert Pitte (de l'Institut), à Dominique Bourel (Centre Roland Mousnier, CNRS), Maurice Aymard (Maison des sciences de l'Homme, Paris), Bernard Cottret (Université de Versailles Saint-Quentin), Bernard Garnier (Centre d'histoire quantitative, Caen), Reynald Abad (Centre Roland Mousnier, Université Paris-Sorbonne), Daniel Roche (Collège de France) et à celui qui, depuis des années, a suivi et édité les œuvres d'Emmanuel Le Roy Ladurie : Denis Maraval qui signe aussi la postface de ce présent recueil. Enfin, nous ne saurions oublier Xavier Labat Saint Vincent qui a contribué, par ses relectures, à préparer l'édition de ces actes.

TROISIÈME PARTIE

Noblesse et société

UNE HISTOIRE TIRÉE PAR LES CHEVEUX. LE JOUR OÙ LOUIS XIV DÉCIDA DE PORTER LA PERRUQUE...

Joël Cornette

Université Paris-VIII Vincennes-Saint-Denis

Voici un article qui va paraître quelque peu décalé, voire saugrenu. C'est, en effet, en coordonnant une étude collective consacrée au poil dans l'histoire, depuis la Bible jusqu'aux barbus d'aujourd'hui¹, que je me suis intéressé aux cheveux de Louis XIV ou, plus exactement, à l'absence de cheveux et donc à la perruque et, avec elle, aux effets multiples et parfois inattendus que ces cheveux de substitution ont provoqué dans la réalité mais aussi et surtout dans l'imaginaire de la société du Grand Siècle et des Lumières...

LA MALADIE DE CALAIS

Cette histoire quelque peu tirée par les cheveux commence au milieu du sable des dunes des plages de la mer du Nord, quelque part entre Mardyck et Dunkerque. Nous sommes au mois de juin 1658. Louis XIV n'a pas encore vingt ans. Et lui qui affectionne tant les exercices physiques, qu'il s'agisse de la chasse ou des combats, le voici, précisément, en jeune roi de guerre, à la tête de l'armée des Flandres, les cheveux au vent (il les a en abondance, blonds foncés et bouclés), face à la mer et aux Espagnols commandés par don Juan d'Autriche. « Mais l'air de tout étoit corrompu » note Vallot, son premier médecin. En conséquence, « ceux qui suivoient la cour se trouvoient incommodés d'un rhume fort opiniâtre ». Arrivé au camp de Mardyck, Louis XIV se met à frissonner : « grande fièvre », douleur de tête, perte d'appétit, incontinence. Délires bientôt. Saignées, lavements, rien n'y fait ; le mal s'aggrave, au point que sa vie paraît en danger. Il fallut se replier à Calais. Le 5 juillet, le corps de Louis se couvre de bouffissures pourprées. Atteint d'une fièvre typhoïde – le typhus règne de manière endémique dans ces espaces fétides de marais et de sables –, le jeune homme sent sa fin proche et, entre deux délires, demande le Saint-Sacrement, qui lui est donné dans la nuit du 6 au 7 juillet.

¹ Marie-France Auzépy et Joël Cornette (dir.), *Une histoire du poil*, Paris, Belin, 2011.

En désespoir de cause, l'ultime remède, « le grand remède », l'émétique, un purgatif composé d'antimoine, est administré au mourant par un médecin venu d'Abbeville. « Effets miraculeux et extraordinaires » note Vallot : le roi va mieux, le roi est guéri. Guéri, sans doute, mais Louis XIV a perdu une grande partie de ses cheveux, très exactement le 11 juillet 1658, au matin²...

C'est alors qu'au détour d'une lettre adressée à Colbert, datée du 1^{er} août 1658, Mazarin nous informe d'un étrange comportement des courtisans : « Elle [la reine] me mande que la flatterie va au point que presque tout le monde prend la perruque ; et je ne m'en estonne pas, car je me souviens d'avoir lu que Tibère estant chauve, chacun se faisoit raser pour lui plaire ». Toussaint Rose, seigneur de Coye, le secrétaire du roi dont l'écriture experte ressemble à s'y méprendre à celle de son maître, confirme la décision de Louis XIV de porter la perruque : « il ne paroist plus au visage du Roy que Sa Majesté ay esté malade et tout le reste va bien à proportion. Jamais on n'a mieux porté la perruque » (lettre du 4 août à Mazarin). Le 5 août, il explique qu'on a rasé la tête du roi une nouvelle fois, « afin que ses cheveux reviennent plus espais ». En vain. Car Louis XIV est bel et bien devenu en partie chauve, à dix-neuf ans. Mais, comme l'explique Guillaume Caignet dans un recueil d'épigrammes paru en 1659, le roi est tellement vigoureux que la maladie de Calais n'a eu raison que de ses cheveux !

258

Une fièvre ardente et maligne
Qui tâchoit d'enlever le Roy,
Nous mit dans un terrible effroy,
Chacun y voyoit sa ruine ;
Mais contre ses efforts, on lança tant de vœux
Qu'elle ne put avoir que de ses beaux cheveux,
Ils furent toute sa rapine :
Qui verroit ses cheveux auprès de la Toison,
Verroit bien éclipser le trésor de Jason³.

Pourtant, ajoute le poète flagorneur, Louis XIV ne peut aucunement être comparé au malheureux Samson, car :

Samson, qui tint sa force en ses cheveux cachée,
Perdant ses longs cheveux, perdit sa force aussi ;
Louis, il n'en va pas ainsi

2 Pour replacer la « maladie de Calais » dans l'histoire du corps du roi et de ses accidents de santé : Stanis Pérez, *La Santé de Louis XIV. Une biohistoire du Roi-Soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2007. Voir aussi Stanis Pérez, « La lancette et le sceptre », présentation du *Journal de santé de Louis XIV*, Grenoble, Jérôme Millon, 2004.

3 *Sonnets et épigrammes sur la Maladie et la convalescence du Roy*, Paris, F.L. Lambert, 1659.

De la vertu Royale à ton cœur attaché :
Bien que la fièvre ait pû moissonner tes cheveux,
Le cours de tes exploits atteint jusqu'où tu veux.

Il est donc écrit que le roi de guerre restera surpuissant, avec ou sans cheveux, et que la fâcheuse mésaventure de Samson ne se reproduira pas...

C'est là le point de départ de ma réflexion, ou plutôt d'une question qui n'est pas sans relation avec la « culture des apparences », chère à Daniel Roche⁴ et la culture de cour, un des objets d'étude privilégiés d'Emmanuel Le Roy Ladurie : 1658 serait-elle l'année de l'apparition de la perruque ? L'hypothèse est aussi audacieuse que séduisante, tant il est vrai que si nous observons les tableaux et les portraits antérieurs à cette date, on ne peut être que frappé par l'apparence des personnages qui tous semblent porter leurs cheveux naturels : la mode Louis XIII est bien celle de la chevelure longue, abondante et bouclée, rompant avec la tradition des cheveux courts en vigueur durant tout le XVI^e siècle⁵. Or, après cette date, après 1658, tout au contraire, non seulement la France, mais aussi une grande partie de l'Europe courtisane et masculine semble s'être unanimement emperruquée...

La réalité, et la vérité, comme toujours, résistent à toute schématisation : Louis XIII, lui aussi, perdit une partie de ses cheveux vers 1633, conséquence, cette fois déjà, d'une maladie, et une perruque lui fut proposée, qu'il adopta... Il est vrai qu'à cette époque, les perruques étaient encore rares et le roi n'en utilisa qu'« à fenêtres », laissant passer les mèches de sa « vraie » chevelure. Le naturel l'emporte encore ; la perruque n'est là que pour compléter des manques, déguiser l'absence de cheveux. Mais il s'agit toujours de faire « effet de réel » : les coiffures naturelles et bouclées restent en vogue, même si l'inventaire de Cinq-Mars en 1643 – le dernier favori de Louis le Juste –, l'année de la mort de Louis XIII, mentionne une « perruque à cheveux ». Et l'*Encyclopédie* de Diderot, dans son très documenté article « Perruquier », précise que si les perruquiers « restèrent longtemps sans forme de communauté », à mesure que l'usage de la perruque devint familier, on créa quarante-huit charges de « barbiers-baigneurs-étuvistes-perruquiers », qui furent confirmés par des arrêts du Conseil du roi des 5 mars et 11 avril 1634. Au temps de Louis XIII, donc. Et du reste, dans le premier chapitre de son *Baron de Faeneste*, qui se déroule au début du règne de Louis XIII, Agrippa d'Aubigné raille, sous la forme d'un dialogue, la mode et les

4 Daniel Roche, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1991.

5 Louise Godard de Donville, *Signification de la mode sous Louis XIII*, Aix-en-Provence, Université de Provence, ÉDISUD, 1976.

ressources que la perruque procure pour permettre aux courtisans de ressembler à ce qu'ils ne sont pas :

Faeneste : Il y a tant de belles façons de panaches !

Enay. Accordez-vous bien ces panaches avec les perruques ?

Foeneste. Oui dea. Si vous eussiez veu Monsieur [il s'agit de Gaston, le frère du roi], l'autre jour, quand il fit son entrée devant La Rochelle (en 1616), vous ne demanderiez pas cela, ou bien si vous aviez vu M. de Sully commandant à un ballet, à l'Arsenal, avec la calotte, qui est bien pis que la perruque, un brassard de pierreries à la main gauche, et un gros baston à la main droite, vous diriez bien que c'est pour paroistre⁶...

Cette scène témoigne bien de l'existence des perruques, chargées de faire effet de cheveux longs, alors à la mode : la chevelure retombe en crinière sur le dos et des portions de perruque, ou *coins*, s'attachent dans les cheveux pour produire des chutes plus fournies.

260

En fait, même après la fâcheuse maladie de Calais, Louis XIV répugna à abandonner les quelques cheveux naturels qui lui restaient : il adopta donc, comme au temps de son père, la « perruque à fenêtres », par lesquelles passait ce qui restait des belles boucles blondes de son enfance. Ce n'est qu'à partir de 1672 qu'il se résigna à porter la perruque à cheveux vifs qui l'obligea à se faire régulièrement raser la tête. Désormais, il la porta jusqu'au dernier jour, et avec lui, toute la cour et avec elle, bien sûr, la famille royale, puisque le fils du roi, lui-même, qui s'enorgueillissait de sa splendide chevelure naturelle, se mit, lui aussi, au goût du jour : à la date du 29 novembre 1686 – Monseigneur a alors 26 ans –, le marquis de Sourches remarque que « Monseigneur conservait depuis longtemps les plus beaux cheveux du monde, qui étaient l'admiration des Français et des étrangers ; mais, soit qu'ils l'incommodassent à la chasse, ou par quelque autre raison qui ne fût pas connue, il se les fit couper alors et prit une perruque, malgré les remontrances de tout le monde ». Et c'est ainsi qu'il se fit, lui aussi, à la perruque : « Monseigneur, écrit le marquis de Dangeau, à la date du 27 novembre 1687, a encore fait raser ses cheveux, qui étaient revenus plus beaux que jamais. Il trouve la perruque plus commode ». Au même moment, le roi a pleinement intégré la perruque au cérémonial solennel de la toilette ordinaire et publique dont Saint-Simon nous a transmis le détail précis :

Avant que le Roy se lève, le sieur Quentin, qui est le barbier et qui a soin des perruques⁷, se vient présenter devant Sa Majesté, tenant deux perruques, ou

6 Agrippa d'Aubigné, *Les Aventures du baron de Faeneste*, Paris, Jean Moussat, 1617, chap. 2, « Moyens de paroistre, Deffense des bottes et des roses, pennaches et perruques ».

7 Il s'agit de Jean Quentin (1637-1717), perruquier ordinaire du roi, barbier-valet de chambre en 1679, anobli en 1693, maître d'hôtel du roi en 1704.

plus, de différentes longueurs. Le Roy, suffisamment peigné, le sieur Quentin lui présente la perruque de son lever, qui est plus courte que celle que Sa Majesté porte ordinairement le reste du jour. Le Roy, dans la journée, change de perruque comme quand il va à la messe, après qu'il a dîné, quand il est de retour de la chasse, de la promenade, quand il va souper...

Au château de Versailles, entre la chambre à coucher et la salle du Conseil, le cabinet des perruques du roi était composé d'armoires vitrées qui entouraient la pièce ; de distance en distance, se dressaient une vingtaine de têtes d'enfants, qui servaient aux essayages, aux remaniements. Comme l'indique Saint-Simon, les formes variaient suivant les activités de Louis XIV : la chasse, la réception des ambassadeurs du mardi, les Grands appartements...

Quant au premier barbier, il ne quittait pratiquement jamais la Cour et il comptait parmi les cinq cents personnes, distribuées en cinq tables, qui bénéficiaient du privilège convoité de manger chez le roi.

FUREUR PERRUQUIÈRE

Cet « emperruquement » généralisé de la Cour et bientôt, par mimétisme imitatif, d'une grande partie de la société a eu, bien évidemment, de fortes incidences économiques et sociales, que nous ne pouvons ici que suggérer. Remarquons simplement que le mot « perruque » fait une entrée remarquée dans le *Grand dictionnaire des Précieuses, ou la Clef de la langue des ruelles* de Somaize, en 1660. La perruque se dit, en beau langage, « la jeunesse des vieillards, ou la trompeuse apparence ». Quant aux indices de la « fureur perruquière » qui s'empare de la société au temps de Louis XIV, ils sont nombreux.

C'est ainsi qu'en mars 1673, deux cents nouvelles charges de barbiers-perruquiers furent créées « pour la ville et faubourgs de Paris », dans le cadre de la grande entreprise colbertiste d'unification des métiers : désormais, une même corporation unissait la « communauté des barbiers-baigneurs-étuvistes-perruquiers », chargée de tous les soins de propreté et de toilette du corps (*Édit du Roy pour l'Établissement des arts et métiers en communauté et pour fixer les Barbiers, Estuvistes et Perruquiers. Registré en Parlement et en la Chambre des Comptes, le 23 mars 1673*). En même temps, inquiet par la quantité sans cesse croissante de cheveux achetés à l'étranger, Colbert voulut, dans le cadre de sa politique économique protectionniste, interdire les perruques, mais il comprit vite que la France en vendait un si grand nombre dans toute l'Europe que l'exportation compensait largement les frais d'importation, car une véritable « révolution perruquière » s'étendait alors à l'ensemble des cours européennes puis à une partie de la bourgeoisie : en Hollande, les élégants recouraient aux

perruques afin d'arborer des cheveux longs et épais ; à Venise, la mode capillaire française était toute puissante ; l'Angleterre, avec le retour des Stuarts, voyait le triomphe de la perruque à la cour de Charles II. Et dans les villes allemandes, la jeunesse élégante, suivant la mode française, portait de grandes perruques frisées, de couleur blonde de préférence. Dès 1660, l'Électeur de Brandebourg utilisait les services d'un perruquier français, Philippe Tourneur, pour prendre soin de ses perruques. Quant au philosophe Leibniz, il se plaisait à arborer, dans les cérémonies officielles, une énorme perruque carrée lui descendant jusqu'aux hanches... Et c'est ainsi que la perruque renforça l'influence de la France comme arbitre européen des élégances, aux dépens des modèles espagnols et italiens jusqu'alors dominants.

262

Dans le royaume, bientôt, perruques et perruquiers furent frappés de multiples taxes. C'est ainsi qu'en 1706, dans le cadre de la recherche désespérée de nouvelles ressources financières pour faire face aux frais de la guerre de Succession d'Espagne, de nouvelles charges de maîtres barbiers-perruquiers-baigneurs furent créées dans la capitale et en province : deux cents à Paris, vingt dans les villes pourvues d'un parlement, trente à Lyon. Il existait alors dans la seule capitale six cent cinquante charges de barbiers-perruquiers. Et Versailles comptait quarante perruquiers travaillant à plein-temps : tous les jours, ils apprêtaient des centaines de perruques qu'ils empesaient, frisaient, cuisaient au four pour les fixer. De grandes quantités de cheveux véritables étaient importées, blonds en provenance des Pays-Bas (les plus recherchés), bruns d'Italie et d'Orient : dans *L'Encyclopédie*, il est affirmé que les meilleurs cheveux de postiches proviennent des pays buveurs de bière tels que les Flandres, car les céréales entrant dans la composition de cette boisson nourrissent le cuir chevelu⁸...

De plus en plus lourde, de plus en plus chère aussi – jusqu'à 3 000 livres pour une perruque « in-folio » créée par Binet –, la perruque est alors pleinement devenue un objet d'ostentation et de noblesse. Boileau, dans son poème satirique *Le Lutrin*, évoque non sans ironie « un perruquier superbe au visage altier », qui est « l'effroi du quartier ». N'illustre-t-il pas l'ascension de ces artisans promus au statut d'artistes, dont certains font fortune et deviennent fort riches ? D'autant que les perruquiers ne cessèrent d'imaginer de nouvelles modes (perruques à la Financière, à l'Espagnole, à la Crinière de lion, à la Moutonne, à la Comète...), allant jusqu'à inventer la poudre ! À partir de 1703, on poudra les perruques à

8 Aude Revier, « Le métier de perruquier au siècle des Lumières : l'expression d'un savoir-faire novateur ? », *Le Travail avant la révolution industrielle*, édition électronique du CTHS, 2006. Thèse en cours, sous la direction de Jean Duma, (Université Paris-X) : *La Coiffure au XVIII^e siècle. Production et consommation dans la société parisienne*.

blanc (avec de la farine d'amidon). Les perruques poudrées succédèrent alors aux perruques blondes, puis aux perruques noires. Louis XIV n'appréciait guère cette dernière mode, peut-être parce qu'il y voyait l'image de cette vieilleuse qui était la sienne et qu'il abhorrait. À la fin de sa vie, cependant, alors qu'il arborait jusqu'alors un magnifique modèle noir, dit « à la crinière », il consentit qu'on le poudrât un peu, de manière à ne le blanchir que légèrement. Et c'est bien une perruque blanchie et poudrée qui apparaît dans le terrible portrait en cire, au réalisme cru et cruel, réalisé en 1706 par Benoît.

La perruque se répandit aussi dans l'armée, la Marine – les marins préférèrent porter une perruque de crin, la moins chère, plutôt que de laisser leurs cheveux à l'air libre – et chez les ecclésiastiques : au temps de Louis XIII, Louis Barbier, abbé de La Rivière (mort en 1670), un familier de Gaston d'Orléans, et plus tard évêque de Langres, fut le premier sans doute qui porta une perruque entière. Les jeunes chanoines des Chapitres ne tardèrent pas à suivre son exemple, au grand scandale des anciens. « On fait aussi des perruques à calotte pour les ecclésiastiques, des perruques à plaque, où il passe une tonsure », écrit Furetière dans son *Dictionnaire*. Ce postiche est encore des plus sommaires : une couronne de cheveux naturels assez longs est cousue sur une calotte de tissu noir, ce qui fait ressembler la perruque à un bonnet chevelu que l'on peut enlever et remplacer aisément. Face à cette vogue perruquière dans l'Église, une partie de l'épiscopat multiplia, à partir des années 1650 recommandations et admonestations : en 1662, l'évêque de Bayeux interdit à ses clercs le port de perruque, suivi bientôt des évêques de Toul, de Grenoble et d'Agen. Mesures sans grand effet, semble-t-il : l'évêque d'Auch constatait en 1692 que les curés et les vicaires de campagne étaient exposés à la contagion, au point de ne pas craindre « d'offrir le saint sacrifice avec des perruques si longues et si malpropres que la piété des assistants en est considérablement offensée ». Cette mode montante de la perruque commença à provoquer de nombreuses réactions critiques, notamment celle de l'abbé Jean-Baptiste Thiers (1636-1703) qui, pour dénoncer les « abbés perruquets » (ils portent des perruques spéciales avec une ouverture en forme d'œil-de-bœuf au sommet afin de laisser visibles la tonsure du crâne), fit paraître en 1690 une *Histoire des perruques où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus et l'irrégularité de celles des Ecclésiastiques*⁹.

C'est précisément ce qui fait un des intérêts de cette histoire chevelue, sinon échevelée : le discours critique que la perruque a fait naître et avec lui, le regard porté sur la société de cour.

9 Abbé Jean-Baptiste Thiers, *Histoire des perruques où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus et l'irrégularité de celles des Ecclésiastiques*, Paris, Aux dépens de l'Auteur, 1690.

« COMME UN GROS BONNET DE FILASSE »

Devenue un signe majeur et ostentatoire de la « culture des apparences », la perruque ne pouvait manquer en effet de devenir la cible de choix des satiristes.

Dès 1666, Furetière, dans son *Roman bourgeois*, fustige ces « hommes amphibies », avocat le jour, courtisan la nuit :

il portait le matin la robe au Palais pour plaider ou pour écouter, et le soir, il portait les grands canons et les galants d'or, pour aller cajoler les dames. C'était un des jeunes bourgeois qui, malgré leur naissance et leur éducation, veulent passer pour des gens du bel air, et qui croient, quand ils sont vêtus à la mode et qu'ils méprisent ou raillent leur parenté, qu'ils ont acquis un grand degré d'élévation au-dessus de leurs semblables. Celui-ci n'était pas reconnaissable quand il avait changé d'habit. Ses cheveux, assez courts, qu'on lui voyait le matin au Palais, étaient couverts, le soir, d'une belle perruque blonde [...]. Son collet de manteau était bien poudré, sa garniture fort enflée, son linge orné de dentelle ; et ce qui le paraît le plus était que, par bonheur, il avait un poireau au bas de la joue, qui lui donnait un honnête prétexte d'y mettre une mouche.

264

La Bruyère, lui aussi, a violemment dénoncé les effets de l'emperruquement : « le courtisan autrefois avait ses cheveux, était en chausses et en pourpoint, portait de larges canons, et il était libertin. Cela ne sied plus : il porte une perruque, l'habit serré, le bas uni, et il est dévot : tout se règle par le mode » (*Les Caractères ou Les mœurs de ce siècle*, XIII, 16). Et dans *De la cour* (remarque 74) :

ceux qui habitent cette contrée ont une physionomie qui n'est pas nette, mais confuse, embarrassée dans une épaisseur de cheveux étrangers qu'ils préfèrent aux naturels et dont ils font un long tissu pour couvrir leur tête : il descend à moitié du corps, change les traits, et empêche qu'on ne reconnaisse les hommes à leur visage.

Avec cette idée de ne jamais apparaître à visage découvert, on peut lire ici la dénonciation de la dégénérescence d'une civilisation qui repousse systématiquement ce qui est naturel au profit de ce qui ne l'est pas.

C'est sans doute Molière qui est allé le plus loin dans la satire et l'ironie, notamment au début du second acte de *Dom Juan*, quand Pierrot, un paysan sicilien, raconte à sa promise, Charlotte, comment, avec l'aide du Gros Lucas, il a repêché Dom Juan et Sganarelle sur le point de se noyer et les a emmenés chez lui pour se changer. Il décrit alors la scène du rhabillage des rescapés, opération rendue compliquée et pleine d'imprévus en raison de l'opulente garde-robe d'un grand seigneur, inépuisable source d'émerveillement pour le simple paysan

qu'il est, en particulier cet extraordinaire objet qui fait qu'il n'en croit pas ses yeux ! «... Ils avont des cheveux qui ne tenont point à leu tête ; et ils boutonnent ça tout comme un gros bonnet de filasse ». Cette réplique fait écho à celle de Sganarelle, dans la scène d'ouverture de *l'École des maris*, jouée quatre ans avant *Dom Juan* :

Ne voudriez-vous point, dis-je, sur ces matières,
De vos jeunes muguets m'inspirer les manières ?
M'obliger à porter de ces petits chapeaux
Qui laissent éventer leurs débiles cerveaux.
Et de ces blonds cheveux de qui la vaste enflure
Des visages humains offusquent la figure ?
De ces petits pourpoints sous les bras se perdants,
Et de ces grands collets jusqu'au nombril pendants ?
De ces manches qu'à table on voit tâter les sauces,
Et de cotillons appelés hauts-de-chausses ?
De ces souliers mignons, de rubans revêtus,
Qui vous font ressembler à des pigeons pattus ?
Et de ces grands canons où, comme en des entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves,
Et par qui nous voyons ces Messieurs les galants
Marcher écarquillés ainsi que des volants ?

Dans les *Précieuses ridicules* (1659), ce sont les mêmes extravagances de la mode masculine qui sont ridiculisées dans les gestes et l'apparence physique du personnage de Mascarille, lorsque celui-ci se met à peigner sa perruque devant Cathos et Magdelon, et leur fait admirer ses rubans, ses plumes et ses canons, et humer le parfum de ses gants.

Quant au costume que portait Molière lorsqu'il tenait ce rôle, il sort visiblement de la même garde-robe que celui de Dom Juan et des « jeunes muguets » raillés par Sganarelle. Le souvenir nous en a été conservé par Catherine Desjardins (madame de Villedieu) dans son *Récit en prose et en vers de la farce des Précieuses* (1660) :

Sa perruque était si grande qu'elle balayait la place à chaque fois qu'il faisait la révérence, et son chapeau si petit qu'il était aisé de juger que le marquis le portait bien plus souvent dans la main que sur la tête ; son rabat ne pouvait appeler un honnête peignoir, et ses canons semblaient n'être faits que pour servir de caches aux enfants qui jouent à clinemusette [...]. Et ses souliers étaient si couverts de rubans, qu'il ne m'est pas possible de vous dire s'ils étaient de roussi, de vache d'Angleterre, ou de maroquin ; du moins sais-je bien qu'ils avaient un demi-

pied de haut, et que j'étais fort en peine de savoir comment des talons si hauts et si délicats pouvaient porter le corps du marquis, ses rubans, ses canons et la poudre¹⁰.

Dans *Le Bourgeois gentilhomme* (1669), à l'acte III, Monsieur Jourdain s'est revêtu de l'habit à la dernière mode que vient de lui apporter son tailleur. En le voyant, sa servante Nicole est prise d'un tel fou rire, qu'il s'agit là, sans doute, du plus grand fou rire de tout le répertoire théâtral. Au point qu'elle se montre incapable de reprendre son calme malgré les menaces de son maître...

LES CHEVEUX DE LA TÊTE D'UN PENDU...

Comme au temps de Molière, les extravagances capillaires du siècle des Lumières – certains coiffeurs pour hommes et femmes s'intitulent alors « apprêteurs des grâces capillaires » – provoquent interrogations et débats, mêlant l'ironie à la philosophie.

En 1738 parurent les *Lettres d'un sauvage dépaycé* de Joubert de La Rue. Le sous-titre précisait qu'elles contenaient *une critique des mœurs du siècle, et des réflexions sur des matières de religion et de politique*. Ces lettres sont rédigées par un certain Zakara, un « Sauvage » en visite en France, qui écrit à son ami Karokajo, autre « Sauvage », resté en Amérique. La lettre 10 est conçue comme une mise en énigme de la perruque, destinée à mettre en évidence l'ambiguïté de la question des rapports entre nature et civilisation, la grande question qui anime alors les salons de la bonne société parisienne...

Quoique je donne à pure et à plein dans les manières européennes, j'ai pris comme eux une chevelure postiche, qui a peut-être cru sur la tête d'un pendu ; car ce sont des cheveux ramassés des quatre coins de l'univers, qu'un perruquier a ajustés sur une marotte : mais cela fait bien, et cent fois mieux que la chevelure mal peignée d'un Sauvage.

Je passe à présent pour joli homme, parce que j'ai comme les autres des agréments postiches, et que je me suis défait des difformités que la nature avait attachées à mon visage. J'ai un barbier, qui sait m'ôter adroitement la barbe que j'ai au menton, dont je faisais tant de cas dans mon pays. Je croyais sottement que cela donnait à l'homme un air mâle, mais présentement, je ne suis pas si sot de m'en rapporter à la nature. Je veux ressembler à une femme moi, et non pas à un bouc, ou à une chèvre, qui ont une longue barbe.

¹⁰ Catherine Desjardins (madame de Villeglé), *Récit en prose et en vers de la farce des Précieuses*, dans *Œuvres de Molière*, Paris, Hachette, 1875, t. 2, p. 129.

L'art perfectionne la nature, cela est vrai. Quel dommage qu'elle n'ait pas consulté le goût présent de l'Europe, avant de se mettre en besogne ! Nous serions tous plus jolis et plus agréables, que nous sommes naturellement¹¹.

À qui donner raison ? Faut-il préférer « la chevelure mal peignée d'un Sauvage », pour la simple raison qu'elle est naturelle, ou la perruque d'un Européen civilisé, qui aura l'apparence d'un « joli homme », mais avec des cheveux qui ont poussé « sur la tête d'un pendu » ? Vertigineuse interrogation. Si la question est insoluble, par l'intermédiaire d'une satire sur l'usage de la perruque, elle a pour résultat quelque peu inattendu la démystification, non de la perruque elle-même, mais des deux mythes contradictoires dont elle est ici porteuse : celui du « primitivisme » et celui de la civilisation...

Une douzaine d'années plus tard, un autre « Sauvage dépaycé » à sa manière, venu des rives du Lac Léman, publie un *Discours* mémorable, tendant, lui aussi, à démystifier l'idée de progrès et de civilisation.

Lorsque son discours lui valut mieux qu'un simple prix, une célébrité aussi soudaine qu'inattendue, Jean-Jacques Rousseau mit à exécution, avec une logique et une détermination impitoyables, les conséquences de cette démystification, en procédant à ce qu'il appellera sa « réforme somptuaire » : « Je commençai ma réforme par ma perruque ; je quittai la dorure et les bas blancs, je pris une perruque ronde, je posai l'épée, je vendis ma montre » (*Confessions*, Livre VIII).

Plus tard dans le siècle, Louis-Sébastien Mercier (1740-1814), dans son *Tableau de Paris*, dont la parution, en douze tomes, s'échelonna de 1781 à 1789, consacre un chapitre particulier, le chapitre 32, aux « Perruquiers ». Lui aussi oppose le « naturel » d'une période passée, aux artifices du temps présent :

Nos ancêtres ne livraient pas chaque matin leur tête, pendant un temps considérable, à un friseur oisif et babillard. Se faire le poil, imprimer à leurs moustaches, ornement de leurs physionomies mâles, un ton martial, telle était toute leur toilette. Il y a deux siècles que nous avons eu la faiblesse d'imiter les femmes dans cet art de la frisure qui nous effémine et nous dénature¹².

Et de dénoncer cette « rage de la frisure » qui, par contagion sociale imitative, a contaminé tous les états : garçons de boutiques, clercs de procureurs et de

11 Lettres d'un sauvage dépaycé de Joubert de La Rue : *Lettres d'un sauvage dépaycé. Contenant une critique des mœurs du siècle, et des réflexions sur des matières de religion et de politique*, Amsterdam, J.-G. Jolly, 1738, lettre X, p. 79-80.

12 Louis-Sébastien Mercier (1740-1814), *Le Tableau de Paris*, Amsterdam, [s. n.], 1782-1789, t. I, chap. XXXII : « Perruquiers » [l'édition de 1781 paraît à Hambourg/Neuchâtel chez Virchaux/Samuel Fauche].

notaires, domestiques, cuisiniers... Jusqu'aux marmitons : « tous versent à grands flots de la poudre sur leurs têtes, tous y ajustent des toupets pointus, des boucles étagées. L'odeur des essences et des poudres ambrées vous saisit chez le marchand du coin, comme chez le petit-maître élégant et retapé ».

L'industrie du cheveu, explique encore Louis-Sébastien Mercier, nourrit douze cents perruquiers, dont leur maîtrise a été érigée en charge, « et qui tiennent leurs privilèges de Saint Louis ». Ils emploient près de dix mille garçons. Parallèlement, deux mille « chambrelands » (ouvriers qui travaillent en chambre) pratiquent en cachette le même métier, « au risque d'aller à Bicêtre ». Sans compter les six mille laquais qui « n'ont guère que cet emploi » et les innombrables coiffeuses : « tous ces êtres-là tirent leur subsistance des *papillotes* et des *bichonnages* ». Cet impérialisme du poil contribue à entretenir le « vide » existentiel qui préside à la vie des citoyens, un vide se mesurant en « heures perdues pour des travaux utiles » : « combien les friseurs et les friseuses enlèvent de moments à la courte durée de notre existence ! ». Il est vrai que les coiffures extravagantes des femmes exigeaient des heures de patience et de supplice afin de subir la confection de centaines de papillotes et il n'était pas rare qu'une élégante se fasse coiffer la veille et passe la nuit sur une chaise pour ne pas défaire le savant édifice¹³...

268

Plus dramatique encore, lorsque « l'on songe que la poudre dont deux cent mille individus blanchissent leurs cheveux, est prise sur l'aliment du pauvre ». En effet, la farine qui entre dans la fabrication de « l'ample perruque du robin, la vergette (les cheveux coupés ras ressemblent à une brosse, une vergette) », mais aussi du petit-maître, la boucle militaire de l'officier, ou l'énorme catogan du batteur de pavé, toute cette farine « nourrirait dix mille infortunés ».

Cette matière, l'amidon et la « poudre à poudrer », qui trône fièrement dans de magnifiques bocaux de verre coloré dans les boutiques des perruquiers, des coiffeurs et des parfumeurs, est extraite du blé, qui se voit ainsi dépouillé de ses parties nutritives : dans la *Fabrique de l'amidon*, qu'il rédige pour l'Académie des sciences en 1772, Duhamel du Monceau explique que l'amidon, substance

13 Voir sur ce sujet : Le Gros, *L'Art de la Coeffure des Dames françoises, gravé sur les dessins originaux d'après mes accomodages, avec le Traité en abrégé d'entretenir et de conserver les cheveux naturels*, Paris, Aux dépens de l'Auteur, 1766 ; François-Alexandre de Garsault, *L'Art du perruquier, contenant la façon de la barbe, la coupe des cheveux, la construction des perruques d'hommes et de femmes, le perruquier en vieux et le baigneur-étuviste*, Paris, Saillant et Nyon, 1767 ; Guillaume-François-Roger Molé, *Histoire des modes françoises, ou Révolutions du costume en France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours. Contenant tout ce qui concerne la tête des Français, avec des recherches sur l'usage des chevelures artificielles chez les Anciens*, Amsterdam, Antoine Bondet, 1773 ; *Galerie des Modes et costumes françois, dessinés d'après nature* [...]. Cet ouvrage a commencé à paraître en 1778, chez Esnaults et Rapilly. Le premier volume de 96 planches a été publié en décembre 1779, avec une description de 40 pages chez G.F.R. Molé, puis un second en 1780. Les cahiers de gravures ont ensuite paru séparément jusqu'en 1787.

farineuse, provient de plusieurs semences, et notamment des recoupes du meilleur froment après la mouture, la farine passant de cette manière « infructueusement sur la nuque de tant de désœuvrés » (Louis-Sébastien Mercier). Qui aurait cru que la fabrication de la perruque pourrait ainsi entrer en concurrence avec la confection du pain ?

Le débat fut soulevé en 1709, année du grand hiver et d'une grave crise frumentaire, qui poussa les autorités à interdire à Paris la fabrication de la poudre d'amidon. Il ressurgit dans les années 1780, années de nouveau disetteuses en grain nourricier : s'il faut en croire la diatribe de Louis-Sébastien Mercier, pourtant lui-même homme poudré, en se faisant l'accapareuse de ce cheveu d'artifice, engraisé de cette substance vitale et nutritive devenue rare, la « horde des barbiers à la main leste, race menteuse, intrigante, effrontée, vicieuse, Provençaux et Gascons pour la plupart », contribue à appauvrir les hommes et les femmes du peuple, à aggraver la fracture sociale. Et, en conséquence, à attiser le mécontentement, à nourrir la révolte... Quant aux coiffures des dames, qui s'élèvent et se gonflent de manière extravagante, elles aussi ont provoqué la férocité ironique et critique de Louis-Sébastien Mercier, qui dénonce les troubles oculaires, l'inflammation du cuir chevelu, les douleurs d'oreille, autant de maux provoqués par l'impérialisme d'une mode oubliée des règles les plus élémentaires de la nature et du bon sens.

Et c'est ainsi que la Révolution supprima aussi l'Ancien Régime capillaire : en mars 1791, en abolissant les jurandes et les communautés de métiers, l'Assemblée constituante stipulait « qu'à compter du 1^{er} avril prochain, les offices de perruquiers, barbiers, étuvistes, les droits de réception des maîtres et des jurandes, et tous privilèges des professions sont supprimés ».

L'année suivante, le 10 août 1792, la Convention interdisait le port de la perruque, au nom de l'égalité des apparences et d'un retour à cette Nature qu'elle entendait faire triompher...

POSTFACE

Denis Maraval

Il n'est pas très facile de succéder à la crème des historiens réunis par Francine-Dominique Liechtenhan pour rendre hommage à Emmanuel Le Roy Ladurie. Une postface de ma part peut sembler incongrue, puisqu'un éditeur a plutôt vocation à rester dans l'ombre qu'à se faire valoir lui-même. J'ai donc été tenté d'abord de décliner l'offre de conclure ce volume et d'esquiver un pari en plus : tenir compte de trois générations de chercheurs. Comment ne pas faire de jaloux ?

Comme Dominique insistait et comme j'éprouve pour Emmanuel Le Roy Ladurie une affection qui ne nuit en rien à l'admiration, j'ai fini par accepter, à la condition que je n'aurais à produire qu'un témoignage qui pourrait apporter un peu de lumière sur l'homme et son « fonctionnement » : il est vrai que le métier d'éditeur n'est pas, là-dessus, le plus mauvais poste d'observation...

Je vais donc égrener quelques souvenirs et anecdotes qui me paraissent exemplaires.

Comme tout étudiant d'histoire, j'avais lu une partie des *Paysans de Languedoc* où j'avais observé que l'érudition n'était pas nécessairement aride et qu'elle pouvait donner à penser voire à rêver... *L'Histoire du climat depuis l'an mil* avait été l'un des deux ou trois livres qui m'avaient montré à quel point « l'histoire batailles » et « l'histoire politique » pouvaient paraître pauvres comparées aux voies inédites que pouvait ouvrir la « nouvelle histoire ». Plus tard, alors que j'étais un jeune éditeur, j'avais été émerveillé (et très envieux) du fabuleux succès de *Montaillou* : il m'avait enseigné une chose, que l'excellence de l'historien et de son travail ne s'opposaient pas au succès, bien au contraire. Je n'ai, depuis lors, jamais changé d'avis, car cette maxime s'est pour moi constamment vérifiée durant les 25 années où j'ai dirigé les collections chez Fayard.

Lorsque je suis entré dans cette maison en 1985, une belle surprise m'attendait : Claude Durand avait signé un contrat avec... Emmanuel Le Roy Ladurie pour ses projets sur les Platter. Les livres ne sont pas venus tout de suite, BN (pas encore BnF) oblige, mais ils ont été écrits jour après jour, et j'ai fini par publier une quinzaine d'ouvrages de l'illustre historien, pour certains sur des sujets tout à fait inattendus. Cela fait de Fayard l'éditeur principal de

l'un nos plus féconds auteurs : trois volumes relatifs aux Platter, quatre sur le climat, le grand travail sur Saint-Simon et la Cour, le volume *Ouverture, société et pouvoir* [...] dans l'histoire, la suite des écrits de Pierre Prion, etc., etc. Ce traitement de faveur qu'il nous a réservé, nous ne l'avons pas obtenu en le couvrant d'or au moyen d'à-valoirs élevés – ce qui pourtant aurait été justifié ces livres se vendent très bien ici comme à l'étranger – mais juste parce que nous avons noué au fil des années un très fort lien de confiance et d'amitié. Emmanuel est en effet, sur le plan des relations humaines aussi, un homme de la longue durée ; il ne se laisse pas apprivoiser facilement, car il est très attaché à sa liberté. Il faut avoir avec lui un commerce au long cours, lui consacrer du temps et ne jamais lui prêter une oreille distraite, car il y a toujours quelque chose à saisir derrière des propos en apparence sinueux et décousus ou encore portant sur des sujets à très long terme. Il faut aussi savoir que c'est un esprit universel et insatisfait. Pour notre plus grand bonheur, il n'estime jamais une recherche ou une enquête closes ; ses dossiers restent ouverts en permanence. Une anecdote : le comportement obscurantiste des grands médias lors de la tempête de décembre 1999, qui n'avaient pas même pensé à interroger un historien pour savoir si cet événement avait ou non des précédents, m'a conduit à interroger Emmanuel là-dessus et m'apercevoir qu'il continuait à nourrir un dossier « Climat » depuis les années 1960. Notre conversation m'a montré que le sujet le passionnait toujours et qu'il serait partant pour une nouvelle aventure éditoriale sur l'histoire du climat. Résultat dix ans plus tard : quatre livres et bientôt cinq qui ont entièrement fondé une discipline aujourd'hui indispensable aux sciences dites dures et propre à éclairer les débats sur le réchauffement.

Emmanuel est aussi l'opposé de l'historien spécialisé rigoureusement dans une époque, dans un espace et dans une approche et/ou dans une méthode. Tantôt, il estime que c'est le politique qui prime (*L'État royal*), le religieux et le social (*Montaillou*) qui l'emportent, ou encore le système des représentations qui comptent le plus (*Saint-Simon ou le Système de la Cour*). De la même façon, il refuse l'enfermement chronologique, ce qui donne les magnifiques résultats que vous connaissez tous. C'est le corollaire de l'ouverture permanente des dossiers. Cette générosité intellectuelle, cette ouverture aux travaux des autres, cette curiosité toujours en éveil ont fait vivre un éditeur généraliste comme moi dans un climat d'ouverture enthousiasmant. Qui m'a fait connaître l'existence du livre de René Weiss sur les derniers cathares de Montaillou ? Nul autre qu'Emmanuel. Qui insiste pour que la contribution de tel ou tel collaborateur spécialisé soit bien mise en valeur sur la couverture des livres, au risque d'agacer l'éditeur qui préfère toujours mettre en avant exclusivement le nom d'un auteur célèbre ? Encore Emmanuel !

Une telle capacité à partager et à dialoguer, chez un homme capable de se mettre à l'allemand à 60 ans pour comprendre la très difficile langue de la famille Platter, de s'emparer de sujets où il y a parfois plus de coups à prendre que de lauriers à recueillir de la part des collègues, tout cela montre bien que nous avons affaire à un historien hors du commun d'une culture et d'une curiosité universelles. Là est le secret : Emmanuel Le Roy Ladurie donne et partage parce qu'il possède beaucoup.

TABLE DES MATIÈRES

429

Avant-propos	7
Francine-Dominique Liechtenhan	
Régions	11
Emmanuel Le Roy Ladurie	

PREMIÈRE PARTIE

LE CLIMAT, L'HISTOIRE ET LE CHIFFRE

Le climat au Moyen Âge : Italie du Nord, XI ^e -XIII ^e siècle	43
Luca Bonardi	
Climat et mortalité en France, de l'Ancien Régime à l'époque actuelle	53
Daniel Rousseau	
Climate Change: Observations, Projections, and General Implications for Viticulture and Wine Production	61
Gregory V. Jones	
Trente ans de nouvelle histoire anthropométrique (1979-2009) : esquisse d'un bilan	81
Laurent Heyberger	

DEUXIÈME PARTIE
AUTOUR DES PLATTER

Emmanuel Le Roy Ladurie, les guerres de Religion ou quelques lignes de force d'une pensée de l'histoire	99
Denis Cruzet	
Du rêve à l'Enfer : Érasme et Bâle	113
Marie Barral-Baron	
Fabrique et usages de l'image de Genève dans les écrits de Calvin	133
Nathalie Szczech	
L'œil du touriste à Marseille : de l'étudiant bâlois Thomas Platter (1597) au dominicain aventurier Jean-Baptiste Labat (1706)	155
André Zysberg	
430 Thomas Platter le Jeune à la découverte de la Catalogne	179
Bertrand Haan	
<i>Cool Britannia</i> (1599) : poète, médecin, et Jules César à Londres	191
René Weis	
Imaginer la boutique de la famille Mendès	203
Anne Zink	

TROISIÈME PARTIE
NOBLESSE ET SOCIÉTÉ

Le système de la Cour avant Saint-Simon : Le rang et le sang aux XII ^e et XIII ^e siècles	221
Martin Aurell	
Le secret et le public à la cour de France : un système de gouvernement	241
Lucien Bély	
Le duc de Choiseul et le « système de la Cour »	249
John Rogister	
Une histoire tirée par les cheveux. Le jour où Louis XIV décida de porter la perruque... ..	257
Joël Cornette	
Coups d'État féminins et hiérarchie de cour en Russie au XVIII ^e siècle	271
Francine-Dominique Liechtenhan	
Rêves et sommeil de la raison	289
Patrice Higonnet	

Utopie populaire et la désacralisation de l'image royale pendant la Révolution française 315

Ouzi Elyada

Conflits nobiliaires à la cour de France. Édition critique des *Réflexions et considérations* de Boulainvilliers contre le *Mémoire des formalités* de Saint-Simon (1713) 331

Diego Venturino

QUATRIÈME PARTIE

ITINÉRANCES

De Uppsala à Jérusalem : l'itinéraire de Frédéric Hasselquist (1722-1752) 375

Dominique Bourel

Le Grand-Justicier et l'*Arbre de justice* : considérations sur la « justice retenue » sous l'Ancien Régime 385

Paolo Alvazzi del Frate

Emmanuel Le Roy Ladurie en Italie. L'homme, l'historien et son œuvre 395

Andrea Martignoni

La perception de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie en URSS et en Russie ... 407

Pavel Ouharov

Postface 423

Denis Maraval

Tabula gratulatoria 427

Table des matières 429

431

HISTOIRE, ÉCOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE Table des matières

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, un colloque et un ouvrage en son hommage s'imposaient.

Les contributions consacrées à son œuvre présentent des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Une large place est accordée à l'histoire du climat, à la démographie et à l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*. Les journaux de cette fratrie se prêtent à l'histoire comparée, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de l'Europe du XVI^e siècle. Le système de cour occupe une importante partie de cet ouvrage, une attention particulière étant portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et aux apparences. Le contrecoup révolutionnaire s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, où sa pluridisciplinarité influença des générations d'historiens, ceci dans les pays les plus lointains.

Couverture : Lucas Van Valckenborch (ca 1535-1597), *Paysage de printemps (mai)*, huile sur toile, 1587, Vienne, Kunsthistorisches Museum © La Collection/Imagno

